Communiqué de presse

**12 avril 2020**

****  
Handicap et emploi

**Le FIPHFP accompagne les acteurs publics du handicap et lance en 2021 une série de webinaires**

**Le Fonds pour l’Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) via son maillage territorial, accompagne au plus près les employeurs publics aux côtés de nombreux partenaires.**

**Dans chaque région, le Directeur Territorial au Handicap peut s’appuyer sur son Handi-Pacte pour proposer des actions régionales.**

**Cette année, avec le lancement du nouveau marché Handi-Pacte 2021-2023, les DTH ont allié leurs forces pour proposer une série de webinaires à dimension nationale sur des thématiques en lien avec le handicap et l’emploi.**

**Assurer une présence et un accompagnement forts**

Le FIPHFP propose dans les territoires, via les DTH et leur [Handi-Pacte](http://www.fiphfp.fr/Handi-Pacte) une présence forte. Ils animent le réseau des acteurs publics du handicap en proposant un plan d’actions alliant des échanges de pratiques et des mises en relation des acteurs.

Cette série de webinaires, à dimension nationale, vient compléter les actions de formation et d’information proposées dans les plans d’actions régionaux.

**15 webinaires abordant des thèmes essentiels à l’insertion et au maintien en emploi des personnes en situation de handicap**

Forts d’une première expérience positive d’organisation de webinaires interrégionaux réalisés en 2020 et notamment ceux pour le [Tour de France de l’Apprentissage](http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/Evenements-Fiphfp/Tour-de-France-Cap-sur-les-competences-Cap-sur-l-apprentissage), le FIPHFP a souhaité pérenniser cette dynamique. Tous les 15 jours à partir d’avril 2021 un webinaire abordant une thématique précise liée à l’emploi des personnes en situation de handicap, dans la fonction publique, sera proposé.

**Les thèmes abordés :**

**Présentation de différentes typologies de handicap et leurs besoins de compensation :**

Handicap auditif et travail

Handicap psychique et travail

Handicap moteur et travail

**Les outils et dispositifs locaux :**

L’offre de service du dispositif d’emploi accompagné

Les nouveaux outils de sensibilisation

L’offre de service des Cap emploi

Le service civique

L’offre de service de l’apprentissage

**Les thèmes d’actualité :**

Handicap et télétravail : mise en place de nouvelles organisations

La médecine du travail et médecine de prévention

L’accessibilité numérique

Le reclassement et la PPR

**Les outils mobilisables pour instaurer et développer une politique RH inclusive :**

L’écosystème du maintien dans l’emploi

Les voies de recrutement des TH

Le conventionnement avec le FIPHFP

[Une page dédiée à ces évènement](http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/Evenements-Fiphfp/Les-webinaires-Handicap-Emploi-du-FIPHFP)s sera accessible sur le site du FIPHFP afin de pouvoir s’inscrire. **Ces contenus seront tous disponibles en replay sur cette page.**

**Vos interlocuteurs en région :**

****

**À propos du FIPHFP**

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi, de formation et d’accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2019.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : « *il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l’État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget*» (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) - Suivez le FIPHFP sur Twitter [@FIPHFP](https://twitter.com/FIPHFP) et sur LinkedIn

**CONTACTS PRESSE**

**Léa Valleix - 06 30 69 50 16 -** [**lea.valleix@tbwa-corporate.com**](mailto:lea.valleix@tbwa-corporate.com)

**Axelle Mounier - 06 87 28 88 37 -** [**axelle.mounier@tbwa-corporate.com**](mailto:axelle.mounier@tbwa-corporate.com)